

Loisirs

## OUVERTURE DE 4 PISCINES EXTÉRIEURES

*Diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 19 juin 2020** – La Ville de Saint-Hyacinthe et la Corporation aquatique maskoutaine annoncent l'ouverture des piscines Assomption, Christ-Roi, La Providence et Laurier à compter du vendredi 26 juin. Dans le contexte de la COVID-19, plusieurs mesures sanitaires ont été mises en place pour éviter la propagation du virus. Également, les lieux de baignade ne seront plus utilisés à des fins récréatives ou ludiques, mais plutôt comme un point de rafraîchissement. L'accès demeure gratuit.

Les piscines seront ouvertes tous les jours, de midi à 18 h. Le rafraîchissement aura une durée, de 45 minutes, et ce, toutes les heures puisqu'une période de 15 minutes entre chaque groupe est nécessaire pour désinfecter les lieux. De plus, la capacité maximale de chaque piscine est réduite afin de respecter la distanciation physique entre les baigneurs.

Les 8 jeux d'eau demeurent disponibles en tout temps, sauf celui situé à la piscine Laurier qui est réservé aux camps de jour, du lundi au vendredi, de 12 h à 14 h 45. L'entrée à la piscine Laurier se fera exceptionnellement par le parc du Bois des Pins. Pour les piscines Assomption et Christ-Roi, il y aura une cohabitation avec les groupes de camps de jour, du lundi au vendredi, de 12 h à 13 h 45.

Piscine	N° de téléphone	Adresse	Capacité maximale
Assomption	450 778.8340	1915, rue Saint-Maurice	55 personnes
Christ-Roi	450 778.8341	198, avenue Vaudreuil	55 personnes
La Providence	450 778.8343	2575, rue Saint-Paul	40 personnes
Laurier	450 778.8344	800, rue Viger	95 personnes

Parmi les mesures mises en place cet été, notons :

- l'ajout d'un poste d'accueil à l'entrée des usagers,
- la fermeture des vestiaires, des toilettes, des tremplins,
- le contrôle de la distanciation en bordure de la piscine,
- les mesures d'entretien et de désinfection établies selon des routines spécifiques.

Grâce à ces différentes mesures, l'ouverture des piscines publiques se fera dans un environnement sécuritaire répondant aux exigences de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. Les citoyens peuvent consulter la section [piscines](#) sur le site Internet pour plus d'information sur les nouvelles règles afin de bien préparer leur visite.

– 30 –

Source : Direction des communications / 450 778.8304

